

Image not found or type unknown



## Porter

Par **dixitt**, le **26/05/2008 à 11:33**

SSSSSS

Par **citoyenalpha**, le **27/05/2008 à 14:49**

Bonjourrrrvotre ami devrait en parler avec le magistrat instructeur.rnrnLa violation d'une disposition du contrôle judiciaire et ses conséquences sont appréciées par le magistrat.rnrnL'incarcération dans le cas de votre ami est fort peu envisageable.rnrnRestant à votre disposition.